

---

## "Pour approfondir la transition social-écologique en 2024 !"

Temps de lecture

2 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Dans le cadre du Conseil Métropolitain, réuni le 18 décembre 2023, la Métropole Rouen Normandie a soumis un ensemble de mesures ambitieuses, en accord avec les engagements de l'intercommunalité et des élus en faveur notamment de la transition environnementale, de la participation citoyenne et de la solidarité.

Alors que l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) s'est vu décerner le titre de Capitale Française de la Biodiversité en cette fin d'année 2023, les enjeux liés à la préservation de l'environnement sont plus que jamais prioritaires. Portée par ses bons résultats en matière de transition environnementale, la Métropole Rouen Normandie demande la labellisation territoire engagé climat-air-énergie 4 étoiles. Cette demande de labellisation fait écho à trois délibérations fortes votées lors de ce Conseil Métropolitain : un nouveau dispositif d'aides à l'achat de broyeurs et

---

de composteurs pour rendre la pratique accessible au plus grand nombre, la participation à la SEM Ombrières Express permettant de développer des projets photovoltaïques sur le territoire de l'Axe Seine, et le passage en autoconsommation collective des bâtiments administratifs et publics appartenant à l'EPCI. Ces mesures environnementales s'accompagnent d'une volonté toujours plus forte d'associer les habitants dans les prises de décision, avec la mise en place d'une nouvelle Charte Métropolitaine de la Participation Citoyenne. La culture urbaine et les sports de glisse étaient également à l'ordre du jour, avec le vote d'un projet d'ampleur pour faire du territoire métropolitain un haut lieu des cultures urbaines de demain.

**Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie :**  
*« Depuis le début du mandat, la majorité métropolitaine trace son cap, la transition social-écologique, avec deux boussoles : le climat et l'emploi. Alors que Rouen et sa Métropole marquent des points, nous devons confirmer et amplifier ces choix : production d'énergie propre et sobre, transformation écologique du bâti, renaturation de l'espace public, ambition réaffirmée de notre Plan climat air énergie, encouragement des mobilités douces et durables comme des transports en commun, accompagnement au changement des pratiques individuelles... Nous le faisons avec une méthode : l'association permanentes des habitants aux grands choix qui les concernent. C'est le sens de la nouvelle Charte métropolitaine de la participation citoyenne ! Enfin, la Métropole n'agit pas seule, mais avec les 71 communes qui la composent: une nouvelle fois, la Métropole répond présente pour soutenir et accompagner les communes et leurs projets d'investissement. Cette union, notre union, fait notre force ! »*

[Pour en savoir plus](#)